



Rubrique: Communications d'entreprises
Sous-rubrique: Invitation à l'assemblée générale
Date de publication: SHAB - 29.03.2019
Numéro de publication: UP04-0000000602
Canton: FR

Entité de publication:
Transports publics fribourgeois Holding (TPF) SA, Rue Louis-
d'Affry 2, 1701 Fribourg
Annexes:
Convocation TPF.pdf

Invitation à l'assemblée générale ordinaire de Transports publics fribourgeois Holding (TPF) SA

Transports publics fribourgeois Holding (TPF) SA
CHE-105.901.632
Rue Louis-d'Affry 2
1700 Fribourg

Indications concernant l'assemblée générale:
01.05.2019, 17:00 heures, Route du Vieux-Canal 6, 1762
Givisiez

Texte d'invitation/ordre du jour:

Assemblée générale ordinaire

1. Rapport du Conseil d'administration et de la Direction sur
la gestion et les comptes au 31 décembre 2018

2. Rapport de l'organe de révision

3. Approbation du rapport et des comptes au 31 décembre
2018 et décharge au Conseil d'administration

3.1 Approbation du rapport et des comptes au 31 décembre
2018

Le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale
d'approuver le rapport annuel et les comptes annuels arrêtés
au 31 décembre 2018.

3.2 Emploi du bénéfice résultant du bilan

Le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale
d'attribuer à la réserve issue de bénéfice le montant de CHF
17'200 et d'approuver le report à nouveau de CHF
4'651'788.

3.3 Décharge aux organes responsables

Le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale
de donner décharge aux organes responsables.

4. Elections statutaires

4.1 Election de l'organe de révision

Le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale
d'élire Mazars SA, à Lausanne, en tant qu'organe de révision

pour l'exercice 2019.

5. Perspectives 2019 de l'entreprise
Assemblée générale extraordinaire

1. Transfert du siège social

Le Conseil d'administration propose à l'assemblée d'accep-
ter le transfert du siège de la société de Fribourg à Givisiez.

2. Modification statutaire

Le Conseil d'administration propose à l'assemblée d'accep-
ter la mise à jour des statuts pour tenir compte du nouveau
siège.

Un exemplaire des nouveaux statuts est à disposition au
siège de la société.

Le rapport annuel, les comptes annuels 2018 ainsi que le
rapport de l'organe de révision sont à disposition des action-
naires, durant le délai légal, au siège de la société, Route du
Vieux-Canal 6, à

Givisiez. Tout actionnaire qui en fait la demande recevra un
exemplaire de ces documents. Les actionnaires inscrits dans
le registre des actions au 15 mars 2019 recevront une invita-
tion

personnelle par courrier. Ont le droit de vote, les action-
naires inscrits dans le registre des actions le 15 mars 2019.
Aucun matériel de vote ou carte d'admission ne sera envoyé
aux actionnaires. En effet, les votes s'effectueront à main
levée. Si une votation devait s'effectuer par bulletin de vote
secret, le

matériel sera remis le jour de l'assemblée, sur place. Les
éventuelles communications et les formulaires d'inscription
ou de procuration devront parvenir au siège de la société au
plus tard le 24 avril 2019.

Fribourg, le 15 mars 2019

Au nom du Conseil d'administration
Georges Godel
Président